



Sur la base du guide sanitaire rentrée scolaire dans le contexte COVID-19

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258.pdf>

## Plan d'Action Sanitaire (P.A.S.)

Août 2020

A partir du 1<sup>er</sup> septembre

### MODALITES D'ACCUEIL DES ELEVES DANS LE CONTEXTE D'EPIDEMIE DE COVID-19

L'épidémie de Coronavirus (COVID 19) nécessite d'adapter les conditions d'accueil des familles et des élèves pour limiter la propagation du virus. Ce protocole a pour objet de préciser les modalités de l'accueil des élèves au collège La Madeleine.

Le présent guide précise les modalités pratiques de fonctionnement de l'établissement à compter de la rentrée scolaire dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Il repose sur les prescriptions émises par le *Ministère des solidarités et de la Santé Publique* au vu des avis rendus par le *Haut Conseil de la Santé publique*, en dernier lieu le 7 juillet 2020, ainsi que sur les dispositions réglementaires en vigueur à la date de la rentrée.

Les priorités sont accordées aux préoccupations sanitaires. Elles déterminent l'ensemble des activités proposées au sein de l'établissement.

**Chaque acteur s'engage à adopter une attitude responsable, soucieuse de sa santé et de celle des autres membres de la Communauté éducative.**

Il n'incombe pas au chef d'établissement, aux enseignants et aux personnels OGEC de l'établissement de garantir l'absence de toute exposition à un risque de contamination, mais de **l'éviter le plus possible**. Aussi, afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des acteurs du collège La Madeleine (élèves et adultes), l'établissement s'engage à respecter rigoureusement ce protocole pour permettre à chacun d'évoluer en toute sécurité et sérénité.

**Toute personne qui ne respecterait pas ce protocole se verra refuser l'accès à l'établissement.**

#### Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Les modalités déclinées ci-dessous vont ainsi s'appliquer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 pour une durée indéterminée à ce jour.

Elles feront l'objet d'un temps de formation auprès des élèves dès le jour de la reprise.



Sur la base du guide sanitaire rentrée scolaire dans le contexte COVID-19

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258.pdf>

## Plan d'Action Sanitaire (P.A.S.)

Août 2020

**A partir du 1<sup>er</sup> septembre**

### 1. Accès à l'établissement :

L'accès à l'enceinte de l'établissement est conditionné par une température corporelle ne dépassant pas **38°C**.

**Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas de fièvre (38°C) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 (fièvre, toux sèche, fatigue, courbatures...) chez l'élève ou dans sa famille.**

Un élève présentant une température égale ou supérieure à **38°C** sera isolé dans une salle dédiée. Il ne sera pas autorisé à entrer en classe. Ses parents seront contactés.

A l'arrivée dans l'établissement, l'élève ou l'adulte se lave les mains au savon ou les désinfecte avec une solution hydro-alcoolique. Le lavage des mains avec le gel hydro-alcoolique (qui sera mis à disposition) est obligatoire.

### 2- L'application des gestes barrière :

Les gestes barrière rappelés dans le présent guide, doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelle les plus efficaces contre la propagation du virus.

- Le lavage des mains :

**Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes.** Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en faisant sécher ses mains à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

Les parents sont invités à fournir à leur enfant des mouchoirs en papier à utilisation unique.

**A défaut, une solution hydro-alcoolique sera utilisée.**

**Le lavage des mains doit être réalisé :**

- ⇒ A l'arrivée dans l'établissement,
- ⇒ Lors de toute entrée dans une salle de classe,
- ⇒ Avant et après chaque repas,
- ⇒ Après être allé aux toilettes,
- ⇒ Le soir à l'arrivée au domicile,

Le lavage des mains au lavabo peut se réaliser sans mesure de distance physique.

Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition des élèves à chaque entrée de l'établissement, dans chaque salle de classe, au self.

Les gestes barrières s'appliquent à tous :

**Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage**



Sé laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



La Madeleine  
Collège Privé Européen  
MUSCLES

- 100 ans
- 100 ans
- 100 ans
- 100 ans

Sur la base du guide sanitaire rentrée scolaire dans le contexte COVID-19

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258.pdf>

## Plan d'Action Sanitaire (P.A.S.)

Août 2020

A partir du 1<sup>er</sup> septembre

Les familles fournissent le gel hydro alcoolique (non obligatoire) qui peut servir :

- A la descente du bus
- En cas de contact avec des objets possiblement « contaminés ».

### • Le port du masque :

⇒ Pour les élèves :

- Le port du masque « grand public » est obligatoire dans tous les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

Bien entendu, il n'est pas obligatoire lorsqu'il n'est pas compatible avec l'activité (prise de repas, pratiques sportives...). Dans ces situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation.

- **Les familles fournissent les masques de protection (2 par jour).**
- Prévoir un sac type congélation avec zip pour ranger le masque tissu utilisé le midi. Le changement de masque a lieu au début de la 1<sup>ère</sup> heure de cour de l'AM.
- Il est conseillé de demander à votre enfant de porter un masque dès son départ du domicile.
- **L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.**

*Des précisions techniques sont apportées en annexe 1 quant à l'utilisation du masque.*

⇒ Pour les enseignants et tous les personnels de l'établissement :

- Le port du masque « grand public » (2 par jour) est **obligatoire** pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.
- **Le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il n'est pas compatible avec l'activité (prise de repas, pratiques sportives...)**
- Les masques sont fournis par l'établissement.
- Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être suspendu à une accroche isolée, soit replié sans contacts extérieurs/intérieurs (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle.
- Un flacon de gel hydro alcoolique pourra être utilisé en cas de besoin (avant de distribuer des feuilles, en cas de contact avec un objet possiblement « contaminé » tel que la brosse du tableau, l'ordinateur...)



Sur la base du guide sanitaire rentrée scolaire dans le contexte COVID-19

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258.pdf>

## Plan d'Action Sanitaire (P.A.S.)

Août 2020

A partir du 1<sup>er</sup> septembre

### 3- Organisation au sein de la classe :

**Une salle est affectée à une classe** mais les déplacements vers les salles « spécialisées » (Technologie, SVT, Physique-Chimie, Arts Plastiques, Education musicale, CDI) sont autorisés.

⇒ **Installation dans la classe :**

- Les portes et / ou fenêtres resteront ouvertes si les conditions le permettent,
- La salle sera ventilée entre chaque cours, aux récréations du matin, de midi, de l'après-midi et le soir.

⇒ **Nettoyage et désinfection :**

- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements est une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.**
- Ils sont organisés selon les principes suivants :
  - o Le Nettoyage des sols et des grandes surfaces (tableaux...) est réalisé de façon régulière,
  - o Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels est réalisé au minimum 1 fois par jour.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, crayons) reste limitée et est à l'appréciation des adultes de l'établissement.
  - o Des produits désinfectants et une solution hydro-alcoolique seront à disposition dans chaque salle.

#### **Protocole sanitaire appliqué au début et à la fin du cours :**

- Les élèves sont invités à utiliser le gel hydro-alcoolique pour se désinfecter les mains, les uns après les autres, **dès l'entrée** dans la salle de classe.
- Le professeur doit désinfecter sa chaise, le matériel utilisé à la fin du cours.

### 4- Les récréations :

Pendant les récréations :

- ⇒ **Le port du masque est obligatoire,**
- ⇒ L'accès aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé, sous le contrôle du personnel éducatif.

### 5- La restauration scolaire :

⇒ **Pour les élèves demi-pensionnaires :**

- Le lavage des mains est obligatoire dès l'entrée dans le restaurant scolaire.
- Le port du masque est obligatoire durant tous les déplacements. *Ils ne doivent pas être posés sur la table.*
- Les tables sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Une gourde nominative est apportée par les élèves.

 <p><b>La Madeleine</b> Collège Privé de Jijel</p> <p>Sur la base du guide sanitaire rentrée scolaire dans le contexte COVID-19</p> <p><a href="https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258.pdf">https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258.pdf</a></p>	<p align="center"><b>Plan d'Action Sanitaire (P.A.S.)</b></p> <p align="center"><b>Août 2020</b></p> <p align="center"><b>A partir du 1<sup>er</sup> septembre</b></p>
---	--

⇒ **Pour les personnels :**

- Le lavage des mains est *obligatoire* dès l'entrée dans le restaurant scolaire
- Le port du masque est obligatoire durant tous les déplacements.
- Les tables sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

## 6- Les toilettes :

⇒ Protocole sanitaire appliqué avant et après chaque utilisation des toilettes :

- Le lavage des mains est obligatoire,
- Les sanitaires feront l'objet d'un nettoyage au minimum une fois /jour.
- Interdiction de boire au robinet,

## 7- L'apparition de symptômes du COVID-19 :

Si des symptômes de COVID-19 (***toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc..***) apparaissent chez :

### ○ Un élève :

- Il est immédiatement isolé avec un masque dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrières.  
*La personne qui le reçoit, s'équipe du matériel mis à disposition (Kit : gants, visières, un masque chirurgical...).*
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.
- Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires, l'établissement contacte le SAMU (15).
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne *après un temps de latence* de quelques heures.
- La famille devra entreprendre une démarche de **test COVID-19** et informer l'établissement des résultats. L'enfant ne sera autorisé à entrer dans l'enceinte de l'établissement que sur présentation du résultat de ce test au Chef d'établissement.



Sur la base du guide sanitaire rentrée scolaire dans le contexte COVID-19

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258.pdf>

## Plan d'Action Sanitaire (P.A.S.)

Août 2020

**A partir du 1<sup>er</sup> septembre**

### ○ Un Adulte :

- Il est immédiatement isolé avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Les gestes barrières sont impérativement respectés.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne *après un temps de latence* de quelques heures,
- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement. La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intra familiale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

## Plan d'Action Sanitaire (P.A.S.)

Août 2020

**A partir du 1<sup>er</sup> septembre**

### Annexe 1 : Recommandations pour l'utilisation des masques

#### Comment mettre son masque ?

Pour être efficace, ce masque doit être correctement utilisé. Pour cela, il est recommandé de le porter sur une peau nue (c'est-à-dire, sans présence des cheveux au contact avec la peau de l'utilisateur) et de respecter les étapes suivantes :

**LAVER SYSTÉMATIQUEMENT LE MASQUE AVANT UTILISATION**  
 VOUS REPORTER AUX INSTRUCTIONS « COMMENT LAVER ET SÉCHER SON MASQUE ? »



1. Se laver les mains à l'eau et au savon avant toute manipulation du masque
2. Prendre le masque par les élastiques
3. Passer les élastiques derrière les oreilles
4. Ajuster le masque sur le haut du nez et en dessous du menton
5. Pincer au niveau supérieur du nez
6. Le masque est correctement posé

**LA DURÉE DE PORT DOIT ÊTRE INFÉRIEURE À 4 HEURES SUR UNE SEULE JOURNÉE**

Sur la base du guide sanitaire rentrée scolaire dans le contexte COVID-19

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258.pdf>

## Plan d'Action Sanitaire (P.A.S.)

Août 2020

**A partir du 1<sup>er</sup> septembre**

### Comment retirer son masque ?

Pour ne pas être contaminé lors du retrait du masque, il doit être correctement retiré et isolé, soit pour être jeté, soit pour être lavé.

Pour cela, il est recommandé de :



**EN CAS DE DÉTECTION DE TOUT DOMMAGE DU MASQUE À LAYER (MOINDRE AJUSTEMENT, DÉFORMATION, USURE, ETC.), IL DOIT ÊTRE JETÉ !**

**Annexe 2 : Consignes générales pour le lavage des mains en 8 étapes :**

HYGIÈNE DES MAINS SIMPLE ET EFFICACE



<b>1</b>		<b>Mouillez-vous les mains</b> avec de l' <b>eau</b>
<b>2</b>		<b>Versez du savon</b> dans le creux de votre main
<b>3</b>		<b>Frottez-vous les mains de 15 à 20 secondes :</b> <b>les doigts, les paumes, le dessus des mains</b> <b>et les poignets</b>
<b>4</b>		<b>Entrelacez vos mains pour nettoyer</b> la zone <b>entre les doigts</b>
<b>5</b>		<b>Nettoyez également</b> <b>les ongles</b>
<b>6</b>		<b>Rincez-vous</b> les mains <b>sous l'eau</b>
<b>7</b>		<b>Séchez-vous les mains si possible</b> avec un <b>essuie-main</b> à usage unique
<b>8</b>		<b>Fermez le robinet avec l'essuie-main</b> puis jetez-le dans une poubelle

Fait des recommandations Juin 2009  
WAFCEC/048 - Illustrations : Frédéric Cheneau - AS 31/07/20-A

Toutes les recommandations officielles et réponses aux questions que vous vous posez sont disponibles sur la plateforme gouvernementale : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

9

#### LES RÉFLEXES À ADOPTER

#### Les gestes barrières à adopter



Lavez-vous très régulièrement les mains



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

#### La distance sociale préconisée



Pour tenir la maladie à distance, restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres

#### Quel comportement adopter ?

##### Je n'ai pas de symptôme



##### Je ne vis pas avec un cas COVID-19

- Je reste confiné chez moi
- Je respecte la consigne de distanciation
- Je respecte les gestes simples pour me protéger et protéger mon entourage
- Je ne sors que pour le travail et l'approvisionnement alimentaire
- Je favorise le télétravail si disponible

##### Je vis avec un cas COVID-19

- Je reste à mon domicile et je m'isole
- Je respecte les gestes simples pour me protéger et protéger mon entourage
- Je surveille ma température 2 fois par jour et l'apparition de symptômes (toux, fièvre, difficultés respiratoires)
- Je suis arrêté sauf si le télétravail est disponible
- Si je suis personnel de santé, je poursuis le travail avec un masque

##### J'ai des symptômes (toux, fièvre)



##### Je tousse et/ou j'ai de la fièvre

- J'appelle un médecin (médecin traitant, téléconsultation)
- Je reste à mon domicile et je m'isole

##### Je tousse et j'ai de la fièvre. J'ai du mal à respirer et/ou j'ai fait un malaise

- J'appelle le **15**



Sur la base du guide sanitaire rentrée scolaire dans le contexte COVID-19

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258.pdf>

# Plan d'Action Sanitaire (P.A.S.)

**Août 2020**  
**A partir du 1<sup>er</sup> septembre**



## CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES INFORMATIONS UTILES



**0 800 130 000** (appel gratuit)

[gouvernement.fr/info-coronavirus](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)

### COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

### COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

### QUELS SONT LES SIGNES ?

- Fièvre
- Fatigue
- Toux et maux de gorge
- Gêne respiratoire
- Maux de tête
- Courbatures

### PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES



## LEXIQUE / DÉFINITIONS

À consulter pour une meilleure lecture des protocoles d'intervention

### FAIBLE PROBABILITÉ :

**Pas de signalement de cas covid-19** (information via le client), locaux a priori non contaminés



### FORTE PROBABILITÉ :

**Signalement de cas de covid-19** (information via le client), locaux à priori contaminés

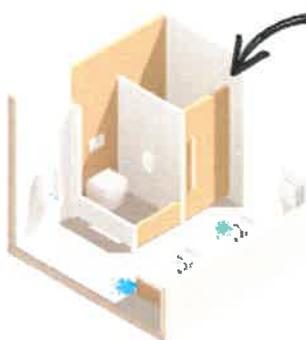


### RÉGIE :

Intervention en présence d'usagers pouvant se trouver à proximité du salarié (exemple : entretien des sanitaires)

### SURFACES HUMIDES :

Il s'agit des surfaces disposant de point d'eau ou de point de rétention d'eau (lavabo, évier, douches, cuvettes, urinoirs...). L'INRS signale une durée de vie de 6 jours sur des surfaces humides.



**DURÉE  
DU VIRUS**

=

Une durée de vie de 6 jours sur des surfaces humides

### SURFACES SÈCHES :

Il s'agit de toutes surfaces horizontales, verticales ou obliques, hors points d'eau (lavabo, évier, douches, cuvettes, urinoirs...) et de rétention d'eau (durée de vie probable du virus = 3h / Q/R Ministère du travail).



**DURÉE  
DU VIRUS**

=

Une durée de vie probable du virus pendant 3h

Sur la base du guide sanitaire rentrée scolaire dans le contexte COVID-19

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258.pdf>

## Plan d'Action Sanitaire (P.A.S.)

Août 2020

A partir du 1<sup>er</sup> septembre

### POINTS DE CONTACT :

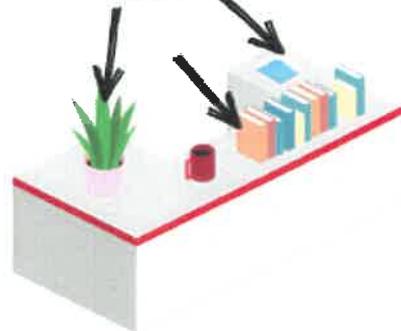
Interrupteur



Poignée



Toutes surfaces à hauteur d'homme, toutes surfaces pouvant être en contact avec les mains



Afin de combattre la contamination, la désinfection des points de contacts doit s'opérer le plus régulièrement possible



Validé au C.S.E. réuni le 31/8/2020

Didier BOISORON  
Le chef d'établissement

